

RÉUSSIR SON CV

Le curriculum vitae (CV) est la première étape de recrutement. L'employeur prend connaissance de votre parcours, votre expérience de travail, vos formations et vos compétences. Voici les éléments à mettre sur votre CV.

LES INFORMATIONS À METTRE DANS SON CV

**1**

Vos informations personnelles

- Nom/Prénom
- Adresse postale
- Numéro de téléphone
- Adresse mail
- Adresse web (site personnel ou LinkedIn)

2

Votre objectif de carrière

En seulement 1 phrase ou 2, décrivez vos objectifs de carrières ou décrivez simplement ce que vous êtes en mesure d'accomplir. Si vous postulez à une offre, faites le lien avec celle-ci.

3

Vos diplômes et formations

Indiquez vos études générales et spécialisées que vous faites et/ou que vous avez obtenu, en précisant :

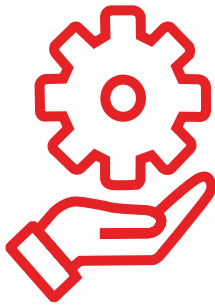
- Le **nom de l'école** ou d'autres établissements d'enseignement où vous avez étudié ainsi que la ville où ils se trouvent
- Votre **niveau** de scolarité ainsi que la **date** à laquelle vous avez obtenu votre diplôme
- Les **mentions spéciales** que vous avez reçues



Vos expériences professionnelles

Présentez les emplois que vous avez réalisés en précisant :

- Le **nom de l'entreprise** ainsi que le **lieu de travail**
- Le **titre de l'emploi**
- La **date** de commencement du poste ainsi que sa cessation
- **2 à 5 fonctions** ou les tâches réalisées dans cet emploi, privilégiez les verbes d'actions comme organiser, développer, conseiller, négocier, former.
- Vous pouvez également mentionner vos **expériences bénévoles**



Vos informations supplémentaires

En fonction de l'offre d'emploi, ajoutez des détails pertinents pour avantager votre candidature. Soyez honnête dans vos réponses

- Les **langues** que vous connaissez ainsi que votre niveau
- Vos **compétences informatiques** et votre niveau : indiquez les logiciels que vous savez utiliser, si utile dans le métier où vous postulez
- Vos **centres d'intérêt** et **activités** : énumérez vos activités, vos passions ou vos loisirs. Certaines activités peuvent dévoiler des traits de votre personnalité et constituent un avantage pour votre embauche.
- **Prix et réalisations** : dans certains métiers, surtout les créatifs, créez un portfolio pour montrer vos réalisations

4

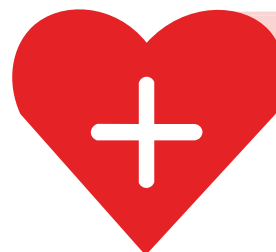


5

Vos compétences de travail

Décrivez les compétences que vous avez acquises lors de vos expériences professionnelles ou personnelles. Indiquez celles qui correspondent le mieux au poste pour lequel vous postulez.

6



NOS CONSEILS

1 Tenez votre CV sur 1 à 2 pages

Les employeurs reçoivent beaucoup de CV et ont peu de temps pour lire votre CV. C'est pour cela, qu'il est préférable que votre CV tienne sur 1 à 2 pages maximum. **Allez directement à l'essentiel**, vos informations doivent être lisibles facilement. Si vous avez beaucoup d'expérience et que votre CV dépasse les 2 pages, mettez seulement les expériences qui vous sont bénéfiques pour le poste auquel vous postulez.

2 Inscrivez le type d'emploi

Vous devez inscrire sur votre CV le type d'emploi que vous cherchez ou l'emploi exact, si vous répondez à une offre. Cela permet à l'employeur de directement voir ce que vous cherchez.

3 Délimitez clairement vos rubriques

Délimitez clairement vos rubriques (formations, expériences professionnelles, compétences, etc) et listez vos éléments chronologiquement, en commençant par le plus récent jusqu'au moins récent.

4 Soyez honnête

Soyez honnête, donnez seulement des informations véridiques. Ne mentez pas sur vos compétences, vos formations ou vos expériences professionnelles. Les employeurs recherchent des personnes honnêtes.

5 Vérifiez votre orthographe

Évitez les fautes d'orthographe, surtout si vous postulez dans un métier où la communication écrite est courante. **Corrigez votre CV** par une personne qui maîtrise bien la langue. Vous pouvez aussi regarder certains sites de correction d'orthographe, si vous doutez d'un mot en particulier.

6 Ne mettez pas de photo

Ne mettez pas de photo de vous sur votre CV. Dans certains pays la photo est recommandée, mais au Québec il vaut mieux éviter. Incitez l'employeur à se concentrer uniquement sur vos compétences professionnelles.

Vous n'avez plus cas créer votre CV. Le Groupe Brisson vous souhaite bon courage et attend votre CV avec impatience !